

Label EcoJardin

Parc de la BUZINE

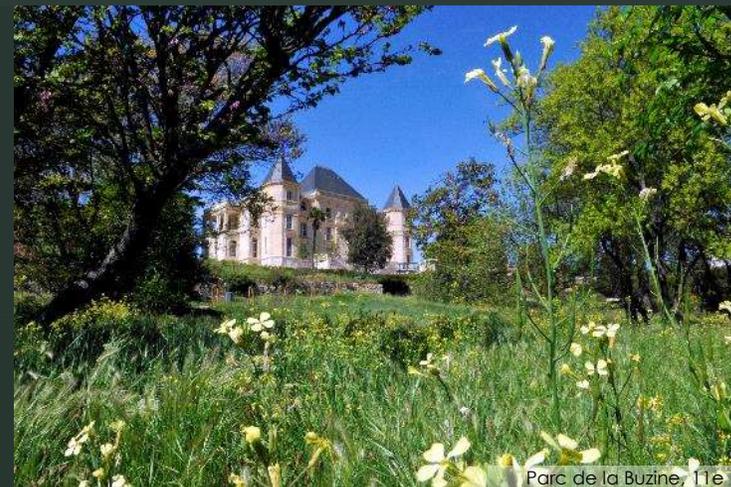
Rencontres EcoJardin 2021
Paris la Défense, Ministère de la transition écologique, 1^{er} février 2021

Direction des Parcs et Jardins
Présentation Éliane Marchetto, chargée de Mission Label EcoJardin



454 HA D'ESPACES VERTS URBAINS

- 56 parcs de + 1 ha dont 15 parcs de + 5 ha
3 parcs ayant obtenu le label Jardin Remarquable
8 parcs ayant obtenu le label EcoJardin
- 1 101 sites couvrants la surface cumulée des 454 ha
- 85 000 arbres dans les parcs et jardins



Parc de la Buzine, 11e



Parc Saint-Cyr, 10e



Jardin Émile Duclaux, 7e



Jardin de la Magalone, 9e



Parc du Grand Séminaire, 14e



Parc Borély, 8e



Parc François Billoux, 15e

LE LABEL ECOJARDIN À MARSEILLE

1 ^{ère} LABELLISATION		
2012	Parc de l'Oasis	
	Parc Central de Bonneveine	
	Parc de la Buzine	
2013	Parc de la Moline	
	Parc Saint-Cyr	
2015	Parc de la Colline Saint-Joseph	
2017	Parc Athéna	
2019	Parc Bortoli	
RENOUVELLEMENT		
2020	Parc Athéna	
	Parc de l'Oasis	
	Parc Central de Bonneveine	
	Parc de la Buzine	
2021	Parc Saint-Cyr	
	Parc de la Moline	



Parc Athéna, 13e



Parc de l'Oasis, 15e



Parc Central de Bonneveine, 8e



Parc de la Buzine, 11e



Depuis les débuts des années 2000, la Direction des Parcs et Jardins de la Ville de Marseille a mis en place une stratégie renforçant « l'écologisation » de sa politique globale d'espaces verts, balisée par cinq axes principaux :

- La gestion différenciée à l'œuvre dans certains parcs dès 2004
- Le label EcoJardin dès 2012

Et depuis ces deux dernières années, une multiplication des actions en faveur des écosystèmes urbains et de la mise en scène de la biodiversité :

- Un suivi en tant que partenaire socio-économique de 2 thèses de doctorat, une portant sur l'indice de naturalité qui est étudié par une doctorante effectuant des études de plusieurs groupes taxonomiques : escargots, papillons dans plus de 20 parcs dont les 8 labellisés EcoJardins ; l'autre portant sur l'effet des mycorhizations sur un techno sol urbain, étudié par prélèvements de portions de sol occupés par une végétation aux dynamiques naturelles (friche urbaine, garrigue)
- La stratégie de renaturation où l'objectif, pour chaque site à renaturer, est d'intégrer et de mettre en scène des structures végétales provençales aux dynamiques naturelles.

Ceci permet de :

- favoriser des plantes ou des graines disposant d'un patrimoine génétique localisé sur l'arc méditerranéen français en privilégiant des végétaux identifiés par les marques végétal local ou les vraies messicoles
 - respecter le plus possible l'organisation spatiale de la végétation poussant en milieu naturel (structuration d'une ou de communautés.s.)
 - donner à voir au citadin un paysage typique de sa région
 - créer un paysage végétal appétant pour des oiseaux ou tout autre groupe taxonomique (papillons, etc.) dès lors que des structures végétales arborées ou herbacées sont adaptées pour que des espèces se nourrissent, se reproduisent ou circulent d'autant plus si le paysage environnant est composé d'autres îlots de nature (en pas japonais ou en corridor).
- La mise en route pour 2021 d'une expérimentation d'arrosage connecté sur les plages Balnéaires du Prado, permettant de télé-gérer l'ensemble des surfaces végétales de cet espace vert et de réduire les consommations en eau par une analyse fine des résultats obtenus.

LE PARC DE LA BUZINE

- Superficie : 1,85 ha
- 455 arbres / 34 espèces
- Personnel : 1 chef de parc et 3 jardiniers



- Planification et intégration du site – Juillet 2020



- Plan du parc

UN PEU D'HISTOIRE

Le parc de la Buzine, occupe un espace entre collines et ville, à l'est du centre de Marseille. Le domaine tiendrait son nom de l'un des propriétaire Henry Buzin, écuyer de la ville au XVIe siècle.

Marcel Pagnol achète le domaine en 1941 avec l'espoir d'y faire la « cité du cinéma » mais le revend sans avoir réalisé son projet en 1973.

Dans les années 1980 le domaine est démembré pour construire 250 villas. Le château tombe en ruine et ce n'est qu'en 1995 que la ville de Marseille rachète le château et le parc réduit à 3,5 ha.

Les travaux de restauration commencent en 2004. La création de la maison des Cinématographies de la Méditerranée est l'occasion, outre la réhabilitation du château, d'aménager le parc paysager environnant qui intègre ce nouvel équipement culturel.

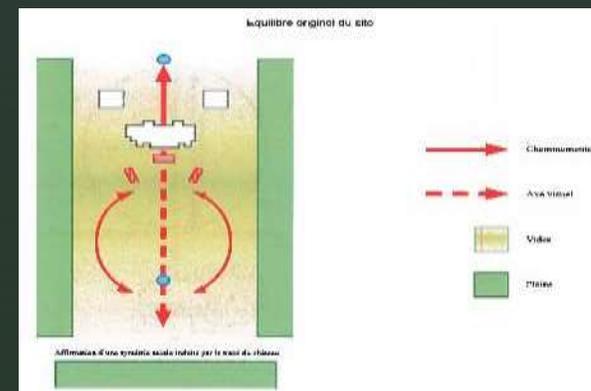
Du domaine originel, seules subsistent quelques grandes structures témoignant de l'organisation spatiale et de ses potentialités : végétation, topographie, mise en scène des perceptions visuelles, allées, terrasses, mur de soutènement, caréade, bassins et rocailles qui donnent au lieu une ambiance romantique.

L'aménagement des abords et du rapport spatial entretenu avec les différentes entités paysagères et urbaines du site ont été simplement effectués par une série d'interventions ponctuelles comme la mise en sécurité, l'inventaire des arbres à surveiller, la signalétique des entrées, les limites précises du parc avec les riverains, afin de l'ouvrir au public pour une utilisation traditionnelle, mais aussi à une fréquentation accrue des touristes et des visiteurs du centre cinématographique.



« au fond d'une allée de platanes centenaires, le cortège s'arrêta devant un château... Oui, c'était bien là. C'était le canal de mon enfance, avec ses aubépines, ses clématites, ses églantiers chargés de fleurs blanches Je refis lentement le chemin des vacances, et de chères ombres marchaient près de moi ».

« Le château de ma Mère »
Marcel Pagnol.



GESTION ÉCOLOGIQUE

Le projet de restauration s'est appuyé sur une relecture du site avec un passé riche et un présent bien réel, des traces de parc à exploiter, des points de vues à restituer.

Les quelques plantations ponctuelles d'arbres, d'arbustes et les enherbements ont été réalisés en intégrant une volonté d'appliquer une gestion écologique, respectueuse des règles du développement durable et prescriptions du label EcoJardin. Ainsi les végétaux sont majoritairement de type méditerranéen, les gazons soignés sont des zones d'usage fortes, tandis que les enherbements naturels et les prairies fleuries sont peu fréquentés. Dans la même optique, quelques coins reculés du parc ne subissent plus que de rares interventions, sont parfois parsemés de tas de bois morts afin de permettre aux insectes et petits mammifères de retrouver un biotope plus favorable à leur développement (renaturation).

Les interventions d'entretien très ciblées, prévoient des tontes hebdomadaires sur certains gazons, trimestrielles sur d'autres, bisannuelles sur d'autres encore. Cette différenciation permet à certaines plantes de sécher, de grainer et de se réensemencer naturellement dans le sol, pour un reverdissement naturel l'année suivante.

Le broyage des résidus de taille, l'absence d'épandage de pesticides participent de cette volonté pour plus de nature.



AVANT LE LABEL

▪ 2004



▪ 2011



DEPUIS LE LABEL

▪ de 2012 à 2019



RENOUVELLEMENT 2020 : VERS UNE MISE EN AVANT SUR LE FACIÈS SAISONNIER PROVENÇAL



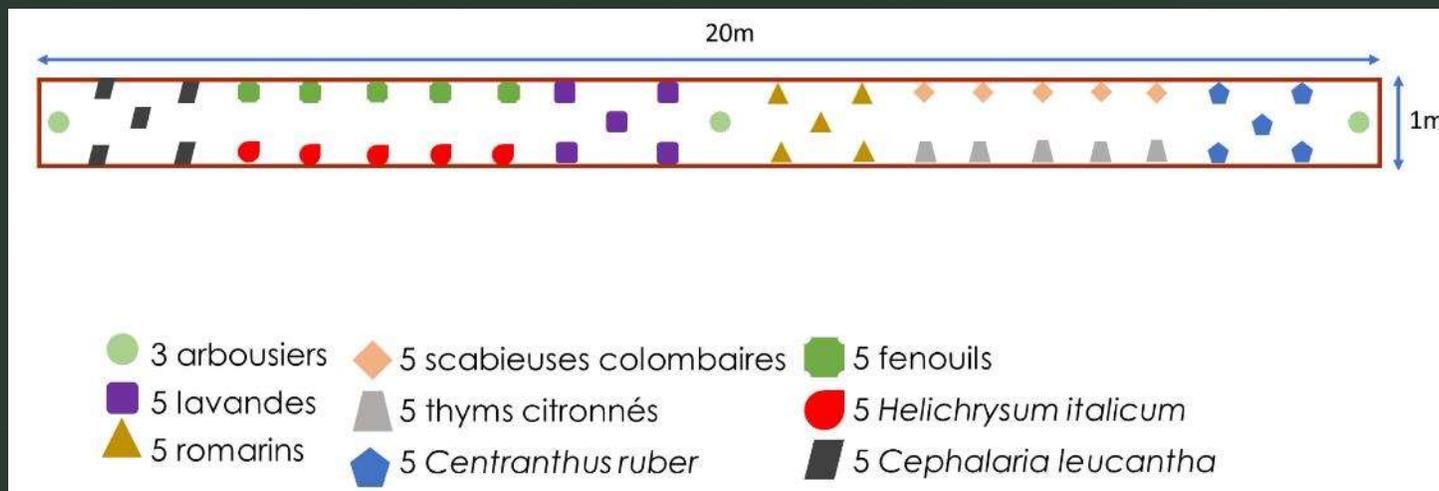
MISE EN DÉFENS DES STRUCTURES VÉGÉTALES



MISE EN SCÈNE DE LA BIODIVERSITÉ



SUIVI DE L'INDICE DE NATURALITÉ URBAINE



MERCI
Direction des Parcs et Jardins

